

Rassembler la France

N°14 – juillet – août 2007

www.r-i-f.org

Directeur de publication : Jean-Paul BLED



EDITORIAL

UNE PRESIDENCE MARKETING

*PAR JEAN-PAUL BLED
PRESIDENT DU RIF*

Deux mois seulement après son installation, la présidence de Nicolas Sarkozy commence à dessiner ses contours et il est déjà possible de tirer de premiers enseignements.

Sur le style d'abord. Nicolas Sarkozy a la fébrilité de l'homme pressé. Présent sur tous les fronts, il donne l'impression d'être pourvu du don d'ubiquité. On le croit à Bruxelles. Le voici déjà à Alger. Signalé à Tunis, il réapparaît à Epinal. Chacun a pu voir comment il se substitue allègrement à son Premier ministre, transformé en directeur de cabinet, et à ses ministres, rétrogradés au rang de petits lieutenants. Recevant les syndicats d'enseignants, il n'a rien trouvé de mieux que de réduire le ministre de l'Education nationale au rôle de muet.

Nicolas Sarkozy a inventé le concept de la présidence-marketing., c'est-à-dire d'une présidence fondée sur le pouvoir de l'image. Sa volonté de contrôler étroitement les médias en est le corollaire logique. Habile politicien, le nouveau président connaît le pouvoir des mots pour masquer des intentions. Aux électeurs du non, il a annoncé que la constitution européenne était morte. Quel meilleur moyen de glaner leurs voix ? A peine élu, il donne son aval à un projet de traité qui n'est autre qu'une resucée du traité constitutionnel mort. A Epinal, il annonce solennellement : « Je ne tournerai pas la page de la V^o République ». Mais à quoi d'autre s'apprête-t-il ? Dans le même discours, il dessine les contours d'une révision constitutionnelle ordonné autour de deux idées-force : le double renforcement des pouvoirs du Président et du Parlement, en clair un système inspiré du modèle américain.

Derrière la paille des mots, il y a les réalités. Et d'abord celle d'un pouvoir personnel et presque mégalomane, de plus en plus manifeste chaque jour qui passe. Nicolas Sarkozy, en possession de l'appareil d'Etat, poursuit le rêve d'un destin individuel et non d'une aventure collective. A-t-on remarqué comment son discours ne connaît que le « je » et ignore le « nous » collectif ? Quelques mois, avant l'élection présidentielle, nous écrivions que cet homme était dangereux. Deux mois après l'élection - déférence au chef de l'Etat oblige ! - nous dirons qu'il n'est pas fiable.

LE RENONCEMENT N'EST PAS DANS LA CULTURE DE LA SOUVERAINETE NATIONALE

***PAR ALAIN BOURNAZEL
SECRETAIRE GENERAL DU RIF***

Nul ne peut le cacher, l'élection présidentielle et les élections législatives se sont mal passées pour les défenseurs de la Souveraineté nationale. Les mouvements ont été peu présents lors de ces scrutins importants et quand ils furent présents, ils firent de mauvais score quels que fussent par ailleurs la valeur et le courage des personnalités présentées. Certains souverainistes pensèrent même que Nicolas Sarkozy était en mesure de prendre en charge les problèmes de la Souveraineté nationale !

Faut-il aujourd'hui désespérer ou céder aux facilités du renoncement ? Assurément NON. D'abord parce que le renoncement n'est pas dans la culture de ceux qui ont foi dans la France. Ensuite parce que la situation actuelle permet de prendre la mesure des périls réels qui pèsent sur notre pays suite aux capitulations répétées du Pouvoir :

- Rejetée par la grande porte du référendum, la Constitution européenne remaquillée tend de s'infiltrer par la petite fenêtre d'un traité simplifié.
- Les négociations d'adhésion de la Turquie se poursuivent malgré les promesses de la campagne électorale.
- La France s'est soumise aux exigences du pacte de stabilité de Bruxelles ; la fin du chômage n'est pas pour demain.

Avec lucidité il faut aujourd'hui tirer les enseignements des dernières élections.

Le RIF s'est engagé dans cette voie. La Convention annuelle qui devait avoir lieu en avril 2008 est avancée au 17 novembre. **Elle aura lieu à Versailles selon des modalités précisées dans la prochaine lettre.** Dans ces conditions la tenue d'une université d'été n'est apparue comme nécessaire pour cette année. Selon les orientations adoptées par le comité directeur du 23 juin, la Convention aura à se prononcer sur d'importantes modifications statutaires :

- séparer la réflexion et l'action militante par la création d'un institut de la Souveraineté nationale ;
- création d'un conseil national pour permettre aux acteurs de terrain de jouer un rôle majeur dans les décisions du mouvement.

L'unité du mouvement souverainiste constitue évidemment la préoccupation majeure. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais les actions communes sont un moyen irremplaçable pour forger l'indispensable unité. C'est pourquoi le RIF apporte son entier concours à la manifestation lancée par Paul-Marie Coûteaux le 19 octobre et qui est annoncée dans la présente lettre.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances.

PS : La commission des statuts qui doit préparer la réforme est ouverte à tous les adhérents ; la première réunion devrait avoir lieu le 19 septembre. Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire au secrétariat du RIF ou auprès d'Anne de Vaureix (01 34 75 19 05)

REFONDER LA SOUVERAINETE

**MOTION PRESENTEE PAR ALAIN BOURNAZEL, SECRETAIRE GENERAL,
LORS DU COMITE DIRECTEUR DU RIF DU 23 JUIN ET ADOPTEE A L'UNANIMITE**

La classe politique dans son ensemble a volontairement occulté lors des campagnes électorales, présidentielle et législatives, la très grande dépendance de la France à l'égard des instances européennes (Commission, administration communautaire, Banque Centrale Européenne, Cour de Justice).

Il est évident que les Souverainistes à quel que bord qu'il appartienne n'ont pas pu ou n'ont pas réussi à faire passer leur message sur la Souveraineté Nationale. Il importe de tirer aujourd'hui les enseignements de cette situation.

Reconquérir la Souveraineté

Le RIF réaffirme avec force que la reconquête de la Souveraineté constitue toujours le préalable absolu pour la conduite d'une politique économique et sociale au service de l'emploi et du bien-être des citoyens. La préservation de l'Indépendance nationale constitue également le seul moyen pour préserver la paix et éviter à notre pays d'être embarqué dans des aventures aussi stupides et meurtrières que la guerre d'Irak.

Une efficacité accrue

Pour contribuer à une meilleure compréhension du discours de la Souveraineté Nationale, le RIF doit faire preuve d'une efficacité accrue. Cette efficacité doit concerner aussi bien la réflexion politique que l'action militante.

Le RIF décide d'entreprendre sans délai une stratégie de refondation qui implique un nouveau type d'organisation afin de donner plus d'ampleur aussi bien à la stratégie politique qu'à l'action militante.

Création d'un institut

En ce qui concerne la réflexion politique, le RIF décide la création d'un institut autonome par rapport à lui mais lié à lui, qui sera chargé de toutes les réflexions fondamentales ou d'actualité susceptibles de contribuer à la montée en puissance de la Souveraineté Nationale.

Montée en puissance des responsables territoriaux

En ce qui concerne l'action militante, le RIF demande que les statuts du mouvement fassent une place plus importante aux responsables territoriaux qui sont les principaux acteurs de l'implantation politique du mouvement.

Une Convention Nationale pour la refondation

Le Comité Directeur donne mandat au Secrétaire Général pour préparer la réforme des statuts qui sera proposée à la Convention Nationale. Cette réforme sera préparée dans le cadre d'une commission des statuts à laquelle peuvent participer tous les adhérents qui le souhaitent. Cette commission aura en charge la conception et la définition d'un nouveau cadre juridique qui sera mis en place dans le respect des dispositions légales, grâce à des mesures transitoires qui doivent permettre le passage sans heurt de l'ancien au nouveau système.

Le Comité Directeur demande au Secrétaire Général de convoquer avant la fin de l'année, en région parisienne, la Convention Nationale qui sera chargée de construire la refondation du RIF.

L'Agenda du

DATE	LIEU	EVENEMENT
LUNDI 23 JUILLET		Radio Courtoisie Libre Journal de Jean-Paul BLED De 12 h à 13 h 30 *
LUNDI 20 AOUT		Radio Courtoisie Libre Journal de Jean-Paul BLED D 12 h à 13 h 30 *
LUNDI 17 SEPTEMBRE		Radio Courtoisie Libre Journal de Jean-Paul BLED De 12 h à 13 h 30 *
MERCREDI 19 SEPTEMBRE	PARIS	COMMISSION DES STATUTS
MERCREDI 19 SEPTEMBRE	PARIS	Réunion du Collectif National Pour un référendum (CNR)
LUNDI 15 OCTOBRE		Radio Courtoisie Libre Journal de Jean-Paul BLED De 12 h à 13 h 30 *
VENDREDI 19 OCTOBRE	PARIS	MANIFESTATION NATIONALE POUR UN REFERENDUM SUR LA « CONSTITUTION EUROPEENNE » ORGANISEE PAR CNR (COLLECTIF NATIONAL POUR UN REFERENDUM)
LUNDI 12 NOVEMBRE		Radio Courtoisie Libre Journal de Jean-Paul BLED De 12 h à 13 h 30 *
SAMEDI 17 NOVEMBRE	PARIS	CONVENTION NATIONALE DU RIF « REFORME DES STATUTS »

***Nota** : Les émissions de Radio Courtoisie font l'objet d'une rediffusion de 16 h à 17 30 et de minuit à 1 h 30

Fréquences : Paris 95,6 MHz – Caen 100,6 MHz – Chartres 104,5 MHz – Cherbourg 87,8 MHz – Le Havre 101,1 MHz
Le Mans 98,8 MHz. **Par satellite** : TPS – **Par Internet** : tv-radio.com

Radio Courtoisie : 61, boulevard Murat 75016 Paris - ☎ 01 46 51 00 85 - fax 01 46 51 21 82

Nous vous souhaitons de bonnes vacances